

ATTESTATION DE STAGE
à remettre au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou Dénomination sociale : Communauté d'Agglomération du Nord-Grande-Terre
Adresse : 2 Lot Vallée de Roujol
.....
97131.PETIT-CANAL
.....
Téléphone : 0590487780

Certifie que

LE STAGIAIRE

Nom ROSIER Prénom : Matthias Sexe : F M Né(e) le 03 / 09 2005
Adresse :

Téléphone : mél :

ETUDIANT EN (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le ou la stagiaire) :

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :

.....LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE BAIMBRIDGE ... Boulevard des Héros - Les Abymes - BP 17 - 97159 Pointe-à-Pitre CEDEX

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DUREE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage : Du 09/12/2024 Au 17/01/2025

Représentant une durée totale de .6.semaines..... (Nbre de mois / Nbre de semaines) (rayer la mention inutile))

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois..

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSEE AU STAGIAIRE

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de .0..... €

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art.D.124-9).

FAIT A PETIT-CANAL LE 20/01/2025

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Signé électroniquement par
Jean BARDAIL



Le 24 janvier 2025

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par Monsieur ROSIER dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

OUI

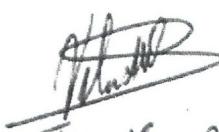
NON

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)
Formatage d'un disque dur pour héberger des VM	- Installer et configurer des éléments d'infrastructure
Création de Machines Virtuelles sous les OS Windows 10 et Debian 12	<ul style="list-style-type: none"> - Installer et configurer des éléments nécessaires pour assurer la continuité des services. - Tester l'intégration et l'acceptation d'une solution d'infrastructure.
Installation de GLPI sur un serveur Linux	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer une solution d'infrastructure. - Installer et configurer des éléments nécessaires pour assurer la qualité de service.
Mise en place d'un collecteur de mail dans GLPI	<ul style="list-style-type: none"> - Automatiser des tâches d'administration
Ajout de fonctionnalités supplémentaires dans GLPI (plugins, champs)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de service grâce à l'intégration de fonctionnalités spécifiques.
Inventaire de parc informatique (déploiement de l'agent GLPI sur postes clients Windows et Linux)	<ul style="list-style-type: none"> - Administrer sur site et à distance des éléments d'une infrastructure.
Création de rapport détaillé sur le traitement des tickets	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer, maintenir et améliorer la qualité d'un service.
Restitution des avancées techniques en réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer efficacement les résultats et travaux réalisés (adaptation à l'interlocuteur).
Rédaction de documentation Technique et Utilisateur	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger ou mettre à jour la documentation technique et utilisateur d'une solution d'infrastructure.

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

FAIT À Moule , le 27 janvier 2025

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil
AH FAT Jean-Marc , DSI



Jean-Marc AH FAT
DSI GANCT